Image not found or type unknown

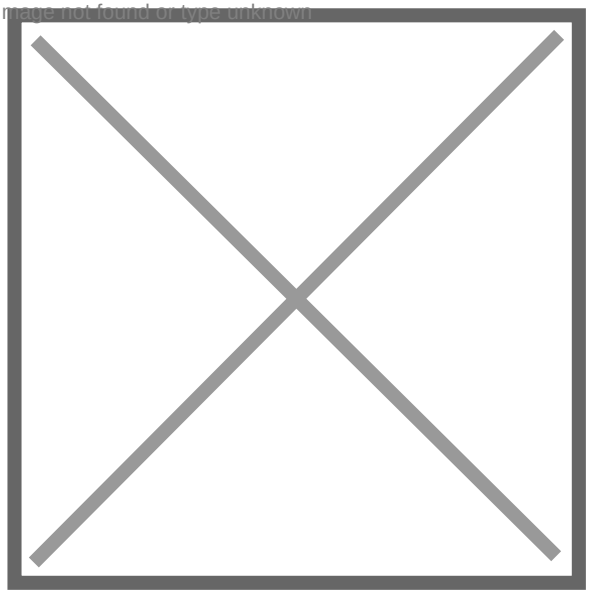

Refus de remboursement suit a vol de voiture

Par **xtenn**, le **13/05/2008** à **19:48**

bonjour,
j'ai déclaré un vol de voiture a mon assurance,il sont enregistré le vol.
il mon demander de remplir une déclaration attestent l'eta de la voiture l'anné et les options y compris le prix ,60 jour apres je ne suis toujour pas indémisé .
je rappelle l'assurance qui me dis qui ne rembourseront pas la voiture pour causse que le prix que j'ai indiqué n'est pas le bon prix .
cette voiture est de 2003 avec beaucoup option je l'ai acqui d'occasion ,il disent avoir des preuve que je ne la pas achetter se prix la .
quelle recourt j'ai ????

Par **frog**, le **13/05/2008** à **21:00**

Demandez leur de produire les documents en leur possession.

Par **jeetendra**, le **14/05/2008** à **10:12**

bonjour, comme votre assureur réfute votre propre estimation de la valeur de votre véhicule volé et va jusqu'à dire que votre estimation est non seulement fausse mais disproportionné, demandez leur de vous fournir les éléments objectifs sur lesquels il se base pour refuser de vous indemniser, rapport d'expert, etc.

Ou de vous faire une proposition largement inférieur a ce à quoi vous vous attendiez en tant

que victime, qu'à défaut vous vous réservez le droit de saisir le juge afin que le différent soit solutionner, courage, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés